



MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE



Olivier VERCRUYSSSE, Maire de Camphin et Président du CCAS, les membres du CCAS, et les membres du Conseil Municipal sont heureux de vous convier au repas festif et dansant qui se déroulera :

Le samedi 3 mai 2025 à partir de 12 heures Salle des Fêtes André Hoyaux.

Nous souhaitons vivement vous voir nombreux pour rehausser de votre présence cette journée d'amitié.

Afin de faciliter l'organisation,
merci de bien vouloir nous confirmer votre participation pour **le 20 avril 2025** dernier délai en déposant le coupon-réponse ci-dessous dans la boîte aux lettres de la Mairie.

COUPON-REPONSE

Madame :

Monsieur :

Adresse :

.....Camphin en Pévèle.

Nombre de personnes :

Nous vous rappelons que les conjoints sont cordialement invités.

Avec une participation de 45€, vos ami(e)s peuvent vous accompagner au repas.
Chèque à établir à l'ordre du TRESOR PUBLIC

Nombre de personnes : X 45€ =